

Termes de référence

Définition des modalités d'évaluation du travail des enseignants / formateurs volontaires et réalisation des outils d'évaluation / Mobilités des enseignants de et en français

La Direction « Langue française et diversité des cultures francophones » (DLC) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est à la recherche d'experts susceptibles de répondre à la commande ci-dessous.

Présentation du projet

Le contexte : Le projet de « Mobilités des enseignants de et en français » a été lancé il y a un an. Il vise à faciliter la circulation d'enseignants et formateurs de et en français, volontaires, dans l'espace francophone. Leur rôle est d'animer le dialogue des cultures propre à cet espace mais également d'améliorer la qualité de l'enseignement du et en français, dans les systèmes éducatifs, à travers l'échange d'expérience et le développement de projets transnationaux. Il s'appuie autant que possible sur le réseau international des associations de professeurs de français animé par la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

Devant l'ampleur de la demande, ce projet (actuellement déployé en phase pilote au Rwanda avec une vingtaine d'enseignants de français) sera mis en œuvre dans d'autres pays d'ici la fin de l'année 2021, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire. La mission des enseignants/formateurs mobilisés visera les mêmes objectifs que ceux de 2020 mais pourra être élargie à la formation initiale ou continue d'enseignants locaux, ou à l'enseignement dans des établissements du primaire ou du secondaire, en français langue d'enseignement ou langue étrangère.

La zone géographique : le projet est prioritairement déployé dans des pays d'Afrique sub-saharienne, francophones ou pas.

Les parties prenantes : l'OIF, les Ministères nationaux de l'éducation des pays concernés, les établissements d'affectation, les établissements de formation initiale et/ou continue des pays d'affectation (le cas échéant), les Associations nationales de professeurs de français (le cas échéant).

Objectif de la mission :

La mission a pour objet de définir une stratégie d'évaluation des enseignants et formateurs volontaires déployés dans le cadre de ce programme. Cette stratégie devra prendre en compte la mission commune des enseignants et formateurs en mobilité (création et animation d'un environnement francophone dans leur lieu d'affectation) comme les spécificités des contextes et la variété des missions de terrain proposées (pratiques de classes, formations, etc.). Elle devra également définir les moments d'évaluation et modalités d'évaluation en fonction des étapes de déploiement sur le terrain.

Autrement dit, il s'agira de répondre à la question suivante : quelle(s) méthodologie(s) et outils adopter pour collecter et, le cas échéant, produire, les données attendues sur les profils professionnels du public cible, leur évolution dans le cadre du projet et leur impact sur le terrain ?

Les évaluations joueront un rôle important dans le suivi des volontaires mobilisés en ce qu'elles devront permettre de cerner au mieux leurs besoins en accompagnement, à chaque étape, soit par les autorités locales (coordonateur pédagogique, directeur d'établissement, éducation nationale), soit par leurs pairs (volontaires, enseignants nationaux, association nationale de professeurs de français), soit par l'équipe-programme OIF.

Ces évaluations devront également permettre de valoriser les missions effectuées par les volontaires afin de leur permettre de jouir de la reconnaissance de leur travail (résultats obtenus, compétences acquises).

Enfin, ces évaluations devront permettre de renseigner certains indicateurs d'impact du programme, à savoir : proportion (%) d'enseignant(e)s volontaires qui démontrent une amélioration de leurs aptitudes

interculturelles (savoir, savoir-faire et savoir être) ; proportion (%) d'enseignant(e)s volontaires qui démontrent l'amélioration de leurs compétences didactiques, pédagogiques ;

Le travail pourra se décliner en 4 étapes :

1. Définition de la stratégie d'évaluation à déployer, précisant ses objectifs, les différents niveaux d'évaluation et les modalités d'évaluation (qui ? quand ? comment ? pour quoi ?) les plus pertinentes ;
2. Conception des outils d'évaluation pertinents, grilles d'évaluation comprises ;
3. Conception de l'outil de synthèse par pays bénéficiaire du déploiement ;
4. Rédaction, le cas échéant, des guides d'évaluateurs.

Livrables attendus (en français) :

Note méthodologique présentant les objectifs visés et les modalités proposées (10 juin 2021);
 Les outils d'évaluation réalisés en fonction et tests de terrain (31 juillet 2021);
 L'outil de synthèse d'évaluation des enseignants volontaires mobilisés au niveau national (31 juillet 2021) ;
 Le/les guide(s) d'évaluation (15 septembre 2021).

Calendrier et chronogramme prévisionnel :

29 avril 2021	Identification et sélection de l' (du groupe d') expert(s)
14 mai 2021	Contractualisation de l' (du groupe d') expert(s)
17 mai – 30 juin 2021	Note méthodologique détaillée (et enquêtes éventuelles) présentant la stratégie d'évaluation proposée et ses modalités.
31 août 2021 au plus tard	Production des outils d'évaluations
Août-septembre 2021	Tests de terrain le cas échéant
15 octobre 2021	Production du/des guide(s) d'évaluation
30 octobre 2021	Fin de la mission et livraison de l'ensemble des documents finalisés

Merci de bien vouloir envoyer une proposition de services détaillant la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission : méthodologie (formulation des objectifs/questions ; identification des moyens à mobiliser et des modalités d'évaluation ; etc.), les grandes étapes de réalisation de la mission telles que proposées par l'expert, les compétences de l'expert.e et ses champs d'intervention, le nombre de jours ouvrés par livrable, un calendrier prévisionnel.

à Nelly PORTA,
 Coordinatrice principale
 Responsable du projet « Mobilité des enseignants de/en français »,
 Direction « Langue française et diversités des cultures francophones »
nelly.porta@francophonie.org

avant le 26 avril 2021

La proposition financière sera effectuée par l'OIF en conformité avec sa grille relative au recours à l'expertise extérieure.